

Section « assistant pharmaceutico-technique ».

Objectif et débouchés.

L'assistant pharmaceutico-technique assiste au quotidien le pharmacien.

Ses tâches sont multiples et variées :

- accueillir les clients
- délivrer les médicaments conformément aux lois et règlements en vigueur
- réaliser une préparation magistrale
- agencer l'officine
- gérer les stocks

Ce métier offre un grand nombre de possibilités :

- les officines ouvertes au public
- les officines hospitalières
- les laboratoires pharmaceutiques
- les laboratoires cosmétiques

LES COURS EN 5^e ANNÉE

- **Pharmacognosie - Pharmacodynamie.** (6h par semaine)

Ce cours est consacré à l'étude :

- des caractéristiques des différents principes actifs
- des médicaments d'origine naturelle
- des spécialités liées aux maladies étudiées

- **Biologie appliquée et microbiologie.** (3h par semaine)

Ce cours permet :

- de comprendre les fonctions générales de l'organisme humain (le système vasculaire, le système respiratoire, la fonction rénale, le système digestif, le système nerveux, ...) et leurs principaux problèmes de fonctionnement

- d'étudier les notions de base de la microbiologie (antibiotiques, bactéries, virus, vaccins, ...)

- **Pharmacie pratique, galénique et laboratoire.** (6h par semaine)

Ce cours permet :

- d'identifier les différentes formes médicamenteuses
- de donner les caractéristiques et usages des principes actifs ainsi que des excipients.

L'élève apprend :

- à aider à stocker et à gérer les matières premières et les produits délivrés en officine conformément aux procédures réglementaires en vigueur.
- à s'informer des besoins du patient

Durant les laboratoires, chaque élève apprend à réaliser correctement toute préparation magistrale.

L'école met à la disposition de chaque élève le matériel nécessaire à la réalisation des différentes préparations.

- **Législation pharmaceutique et déontologie.** (2h par semaine)

Ce cours permet à l'élève :

- d'aider à la gestion des mouvements des produits en conformité avec les réglementations en vigueur
- de délivrer des médicaments conformément aux lois et règlements en vigueur, sous la surveillance directe et effective du pharmacien
- d'exécuter les actes réglementaires liés à la délivrance des médicaments
- d'exécuter des préparations magistrales et officinales dans le respect des protocoles et sous la surveillance effective du pharmacien
- de délivrer d'autres produits et services
- de collecter, traiter, communiquer des informations, des messages
- de s'intégrer dans la vie professionnelle en développant des attitudes déontologiques

LES COURS EN 6^e ANNÉE

- **Pharmacognosie - Pharmacodynamie.** (3h par semaine)

Ce cours est consacré à l'étude :

- des caractéristiques des différents principes actifs
- des médicaments d'origine naturelle
- des spécialités liées aux maladies étudiées

- **Pharmacie pratique, galénique et laboratoire.** (2h par semaine)

Ce cours permet à l'étudiant :

- de se préparer à aborder son stage
- d'exploiter les difficultés rencontrées lors de celui-ci

Durant sa dernière année d'étude, l'élève effectue minimum 300 heures de stage dans une officine.

→ Rubrique stages TC/AP (sur le site)